

## **Propositions EELV face aux pics de pollution**

Nous subissons actuellement dans toutes les grandes agglomérations françaises des pics de pollution aux particules fines. Cependant, malgré l'urgence de la situation, alors que plusieurs agglomérations mettent en place des mesures, rien ne se passe sur l'agglomération bordelaise pour restreindre l'usage de la voiture. Voici quelques mesures qui nous paraissent incontournables à mettre en place en deux temps :

### **1- Actions à mener en cas de pics de pollution**

Nous proposons, dans l'urgence, pendant toute la durée des pics de pollution les actions suivantes :

- ✚ **Instaurer la Gratuité des transports publics** sur les Réseaux TbC, Transgironde, TER dans le périmètre des transports urbains et sur le service VCub si des mesures de restriction de l'usage de la voiture sont prises.
- ✚ **Prévoir la mise en œuvre de la circulation alternée pour les diésels**, puisque ce sont les principaux responsables de la pollution aux particules fines. Une table-ronde devait être organisée par l'Etat en janvier 2014 pour étudier les modalités de mise en œuvre avec les collectivités locales et les autorités organisatrices de Mobilité. Qu'en est-il ? Encore combien de pics de pollution pour que des mesures d'urgence soient prises ?
- ✚ **Baisser la vitesse de 20km/h sur la rocade et les portions d'autoroute** à proximité de l'agglomération, ce que plusieurs préfets ont déjà instauré sur Strasbourg, l'Île de France, Grenoble ...
- ✚ **Appliquer une vaste zone 30 à l'ensemble de l'agglomération** hors grands axes
- ✚ **Afficher sur la rocade et les tronçons d'autoroute à proximité de l'agglomération des messages de sensibilisation** pour limiter les déplacements.
- ✚ **Mettre en place des lignes de « vélobus », avec accompagnateurs** pour chaque ligne, et affichage des horaires sur les abris bus TbC. Les accompagnateurs pourront être des volontaires référencés par chaque mairie au préalable, et cela permettra à des débutants de s'initier au vélo urbain.

Même si des actions à mener dans l'urgence s'avèrent nécessaires, n'oublions pas le travail que nous devons mener au quotidien afin de réduire l'usage de la voiture.

### **2- Actions sur le fond**

**Parmi les nombreuses actions connues visant à réduire l'usage de la voiture, deux d'entre elles nous interpellent par la faiblesse de leur utilisation et le peu de moyens qui leur sont dédiées. C'est pourquoi nous préconisons de :**

✚ **Mettre en œuvre un plan de sortie du diesel sur 10 ans**

Avec 80% des volumes de carburants consommés et 70% des ventes de voitures, la motorisation diesel est la principale responsable de la pollution aux particules fines. Pourtant, les gouvernements se sont succédé sans qu'aucune proposition de sortie du diesel ne soit faite. Dans l'urgence, la mise en place d'une taxe diesel intelligente, tenant compte de critères sociaux, pourrait être instaurée, comme nous le demandons depuis des années.

✚ **Développer le télétravail à grande échelle**

Les déplacements domicile-travail sur la CUB sont effectués à 60% en voiture individuelle alors que seulement 12% des actifs télétravaillent une à deux fois par semaine. Pour cette raison, nous souhaitons lancer le développement massif du télétravail à un rythme d'une à trois fois par semaine que nous pourrions instaurer dans toutes les administrations et collectivités territoriales, en fonction de la typologie des postes occupés.

Cette mesure devra être accompagnée par la poursuite du développement des tiers lieux ou bureaux partagés, assortie d'une campagne de communication. En effet, le temps de transport moyen des trajets domicile-travail est de 2h20, et ce nouvel outil de délocalisation du lieu de travail est encore trop peu connu.

Source : INSEE

✚ **Proposer un service de covoiturage clé en main**

Le covoiturage domicile-travail ne représente que 5% des trajets au niveau national alors que le taux d'occupation des véhicules n'est que de 1.2 sur la rocade bordelaise.

Le covoiturage quotidien a des difficultés à se développer, d'une part en raison de la chaîne des mobilités qui complique les trajets (un trajet travail-domicile passant par le sport, les magasins, l'école etc.) d'autre part du fait d'un manque de confiance et de flexibilité dans le service. Nous proposons donc un service de covoiturage clé en main qui intègre à la fois la recherche d'équipages, une garantie de retour en cas de défaillance du conducteur, des informations sur les emplacements d'aires de covoiturage sécurisés.

Enfin, nous rappelons qu'hormis les problèmes sanitaires que la pollution de l'air pose, il y a d'importantes économies à faire : **de 20 à 30 milliards d'euros par an**, comme l'a évalué le Commissariat général au développement durable, ce qui n'est pas anodin à l'heure où le gouvernement est à la chasse aux économies budgétaires.

